FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 1 & 2 DE DUATHLON

PLOUAY

11 septembre 2021

AB VOYAGES
ZERO D
la chaine L'ÉQUIPE
LEPAPE AU CŒUR DE VOTRE SPORT
AGENCE NATIONALE DU SPORT
MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION	
Président **COMITE DEPARTEMENTAL DE TRIATHLON DU MORBIHAN**	**ALAIN LOY**
Présidente **ECUREUILS DE PLOUAY TRIATHLON**	**STEPHANIE GOREL**

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE	
Représentant du Bureau Exécutif	**René MOUSSEL**
Délégué Technique référent	**Grégory LOURS / Jacques LEROY**
Arbitre National	**David PEIFFER / Sandrine CROSNIER**

PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des dossards :
Gymnase Route de Mahéouarn
56240 PLOUAY

Samedi 11 septembre

D1 & D2 de 8h30 à 11h30

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

	Aire de Transition	Heure limite de modification de la composition de l'équipe	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
D 1 F	Parc n°1	10H30	11H30	12H20	12H25	12H30	15 mn après l'arrivée du 1er	5km - 20 km – 2.5km
D 1 H	Parc n°2	10H30	11H30	13H50	13h55	14H00	15 mn après l'arrivée du 1er M	5km - 20 km – 2.5km
D 2 F	Parc n°1	14H30	15H30	16H20	16H25	16H30	15 mn après l'arrivée du 1er	5km - 20 km – 2.5km
D 2 H	Parc n°2	14H30	15H30	16H50	17H55	18H00	15 mn après l'arrivée du 1er	5km - 20 km – 2.5km

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (ITU) amendée par la Fédération Française de Triathlon , ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,

Garantir sécurité et protection,

Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles

Cliquez ici pour accéder aux Réglementations

IMPLANTATION GÉNÉRALE DU SITE

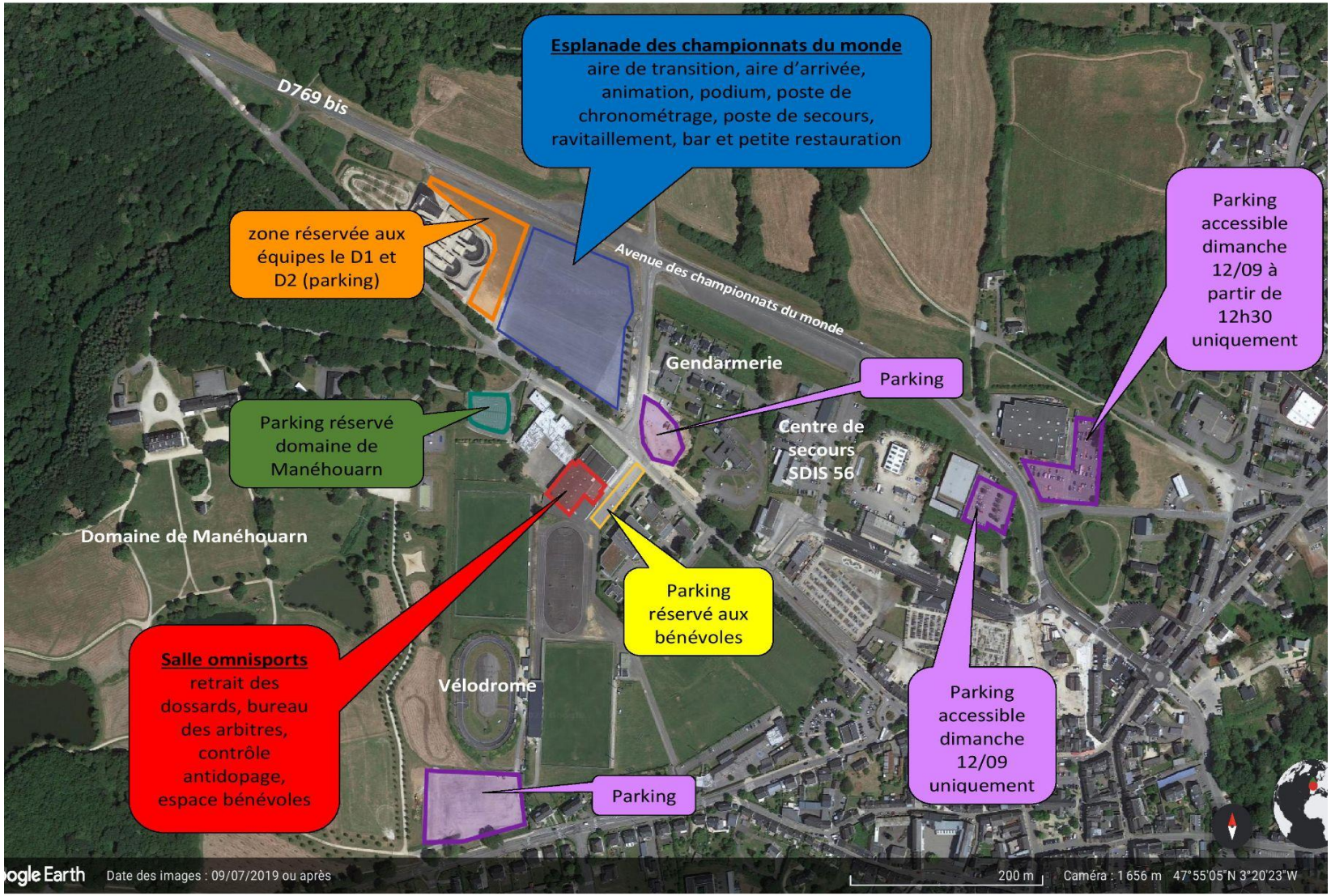

LE RETRAIT DES DOSSARDS
RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Lors du retrait des dossards, le représentant du club, doit vérifier l'exactitude des données de l'équipe concernant et les valider en émargeant :

- ➜ La présentation des licences n'est pas obligatoire. Néanmoins, les athlètes doivent pouvoir présenter leur licence en cas de requête.

- ➜ Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre de l'équipe ou du club sur présentation de sa licence fédérale.

La composition de l'équipe de course doit être donnée lors du retrait des dossards. **En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, 1 heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'officiel technique référent.**

En cas de difficulté pour vous rendre au retrait des dossards dans les horaires définis par l'organisateur, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un tiers, sous réserve de la présentation d'une procuration (papier ou dématérialisée).

La composition de l'équipe devra obligatoirement lui être donnée avec la procuration. C'est cette composition qui sera officielle lors du retrait des dossards de votre équipe.

Les clubs labellisés « Ecole de triathlon » peuvent inscrire un ou plusieurs concurrents U23 de nationalité française en Athlètes Supplémentaires:

Écoles *** : 3 athlètes supplémentaires
** : 2 athlètes supplémentaires
* : 1 athlète supplémentaire

Départ et Zone d'appel

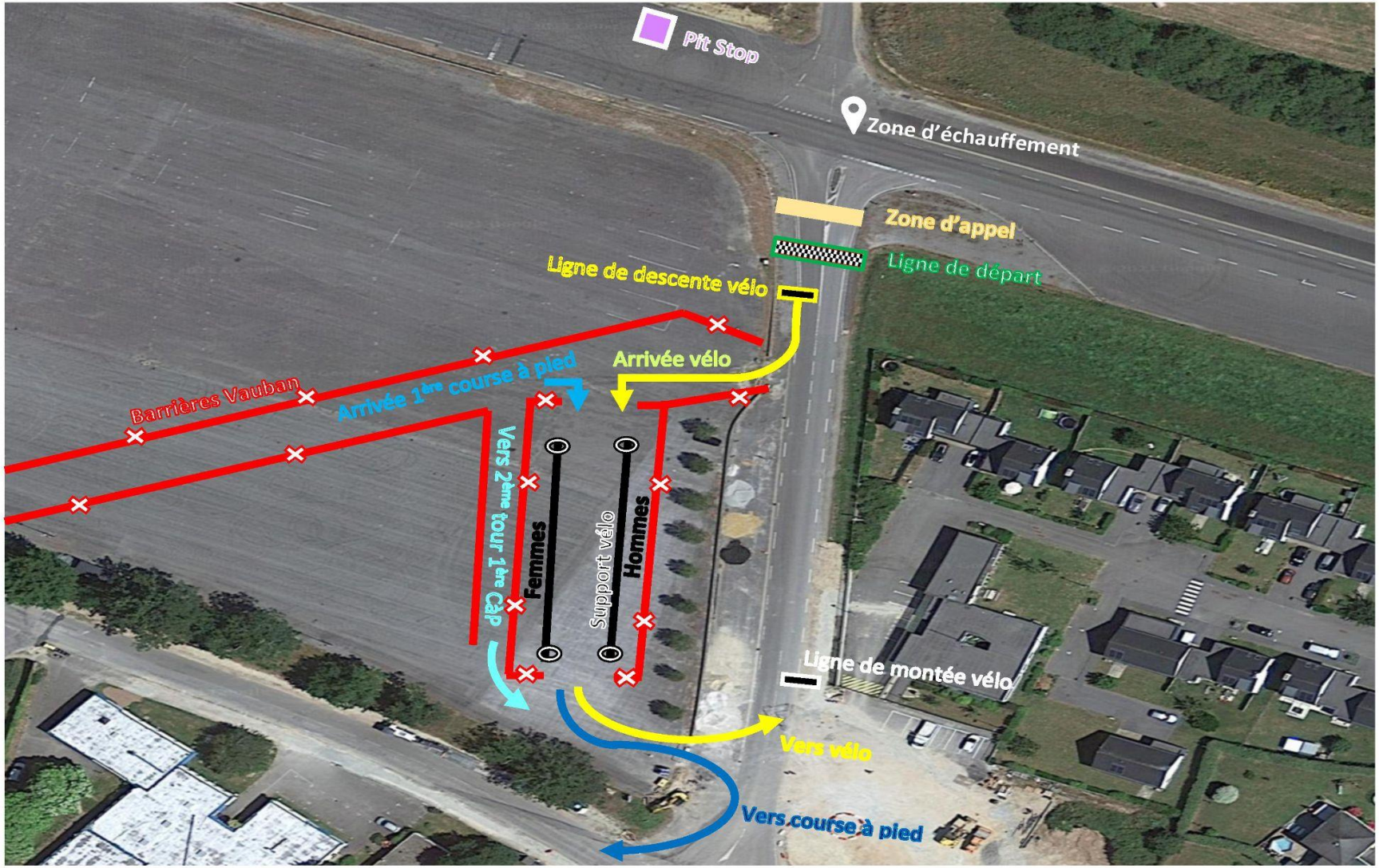

PROCEDURE DE DEPART

Procédure de départ (extraite du protocole sanitaire déposé en préfecture) :

Les équipes de 5 athlètes sont confinées dans un espace matérialisé au sol, ceci permettant d'espacer les athlètes (port du masque obligatoire pour les athlètes de leur arrivée sur site jusqu'à cet instant).

H – 2 minutes : jeter son masque dans les poubelles spécifiques mises à disposition par l'organisation dans la zone, lors de l'appelle par le speaker.

H – 10 secondes :Mises en place sur la ligne pour un départ classique.

H : coup de pistolet libérant les concurrents.

1ère COURSE À PIED

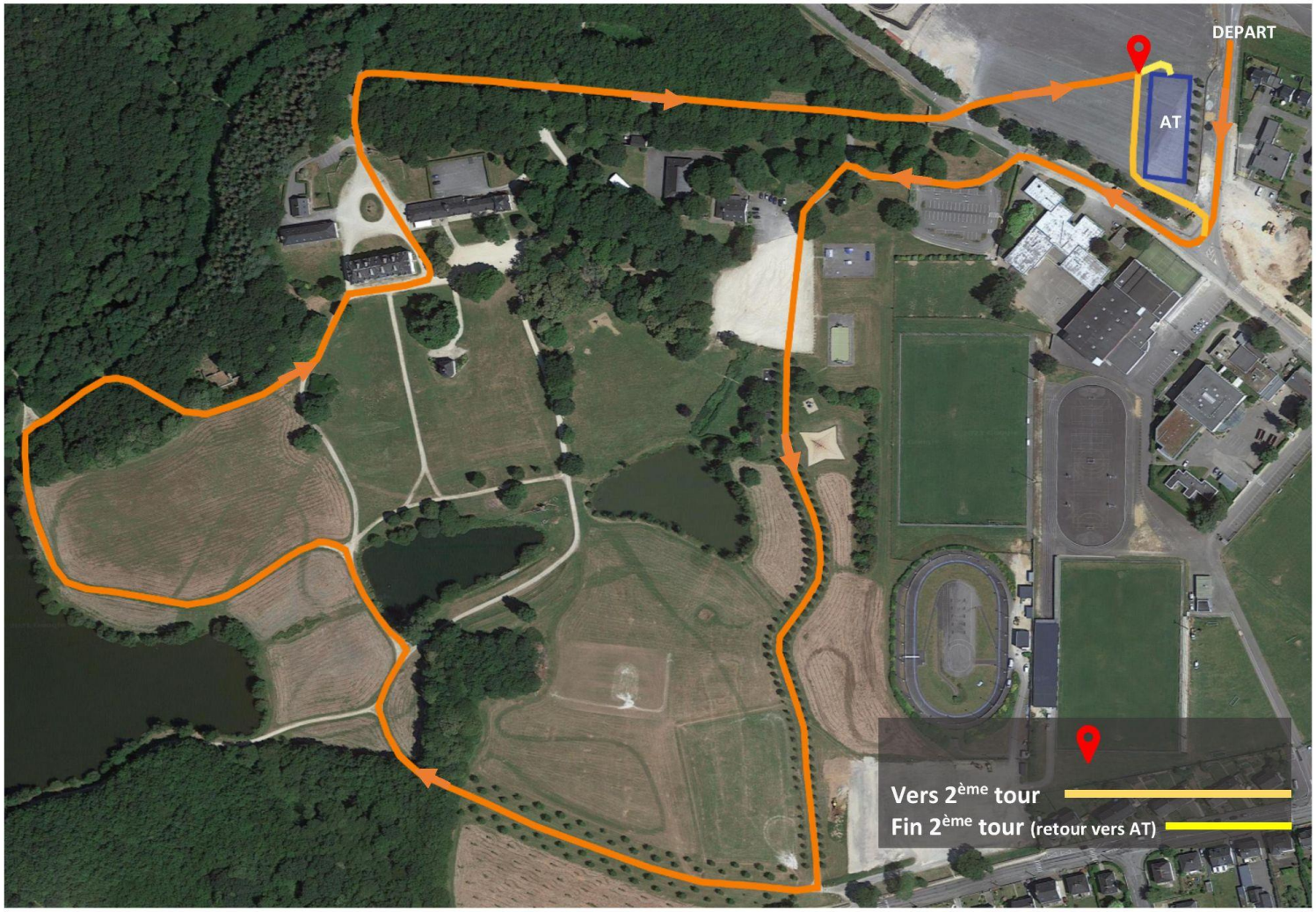

Distance 5 km

2 tours .

TRANSITION 1

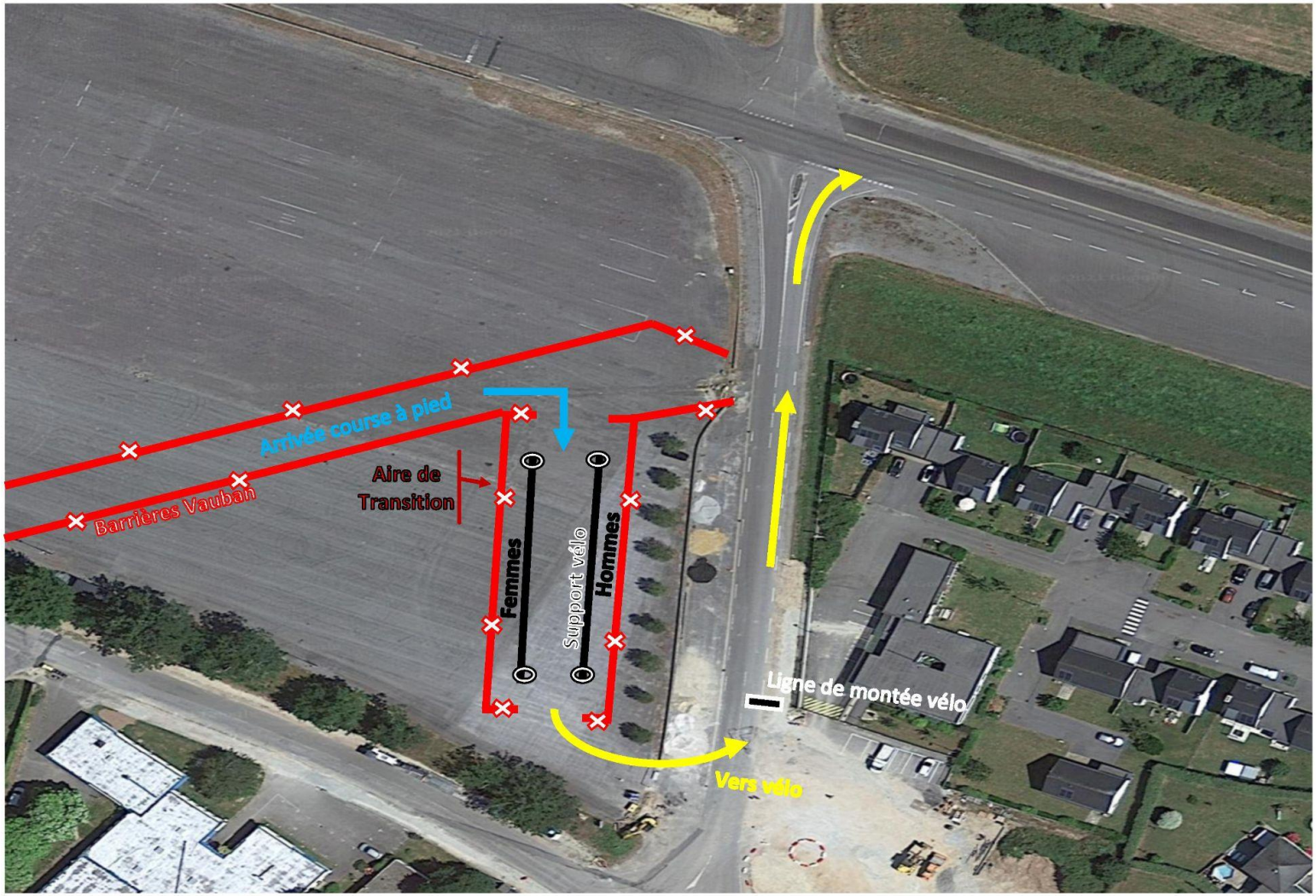

PARTIE CYCLISME

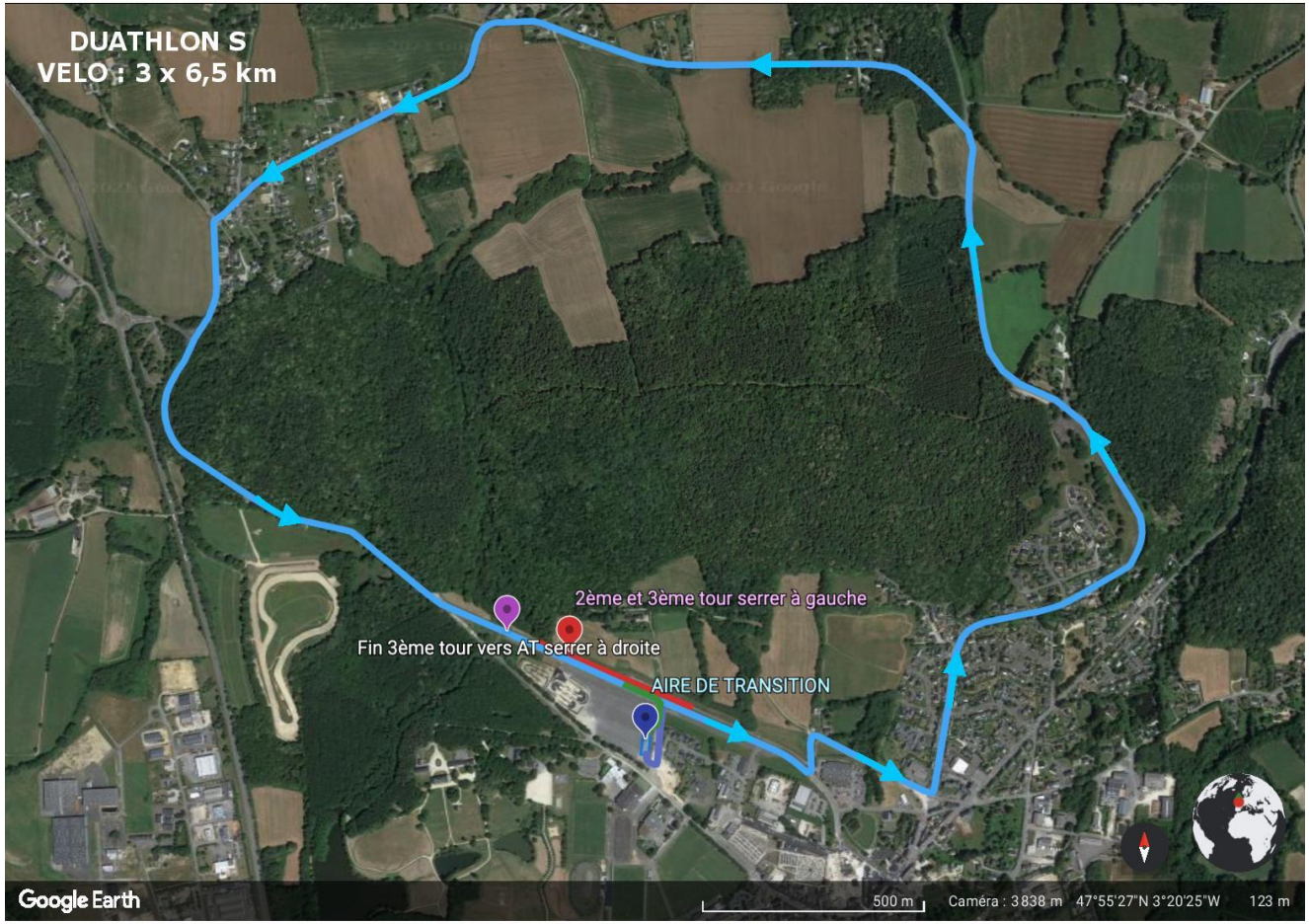

Distance 19.600 Km

3 TOURS

Le vélo ne passe pas dans l'aire de transition

Pas de Ravitaillement

Aspiration-abri, drafting autorisé

Les athlètes masculins doublés lors de l'épreuve cyclisme sont mis hors course. Les athlètes féminines ayant deux tours de retard sur la tête de course sont mises hors course.

<u>Assistances</u> :

Entraide matérielle possible au sein d'une même équipe, y compris le cadre,uniquement entre les membres qui composent l'équipe.

Les roues de rechange seront déposées dans un espace spécifique prévu sur le parcours vélo. (pit stop)

<u>Ravitaillement</u> :

Seulement une zone de propreté.

Transition 2

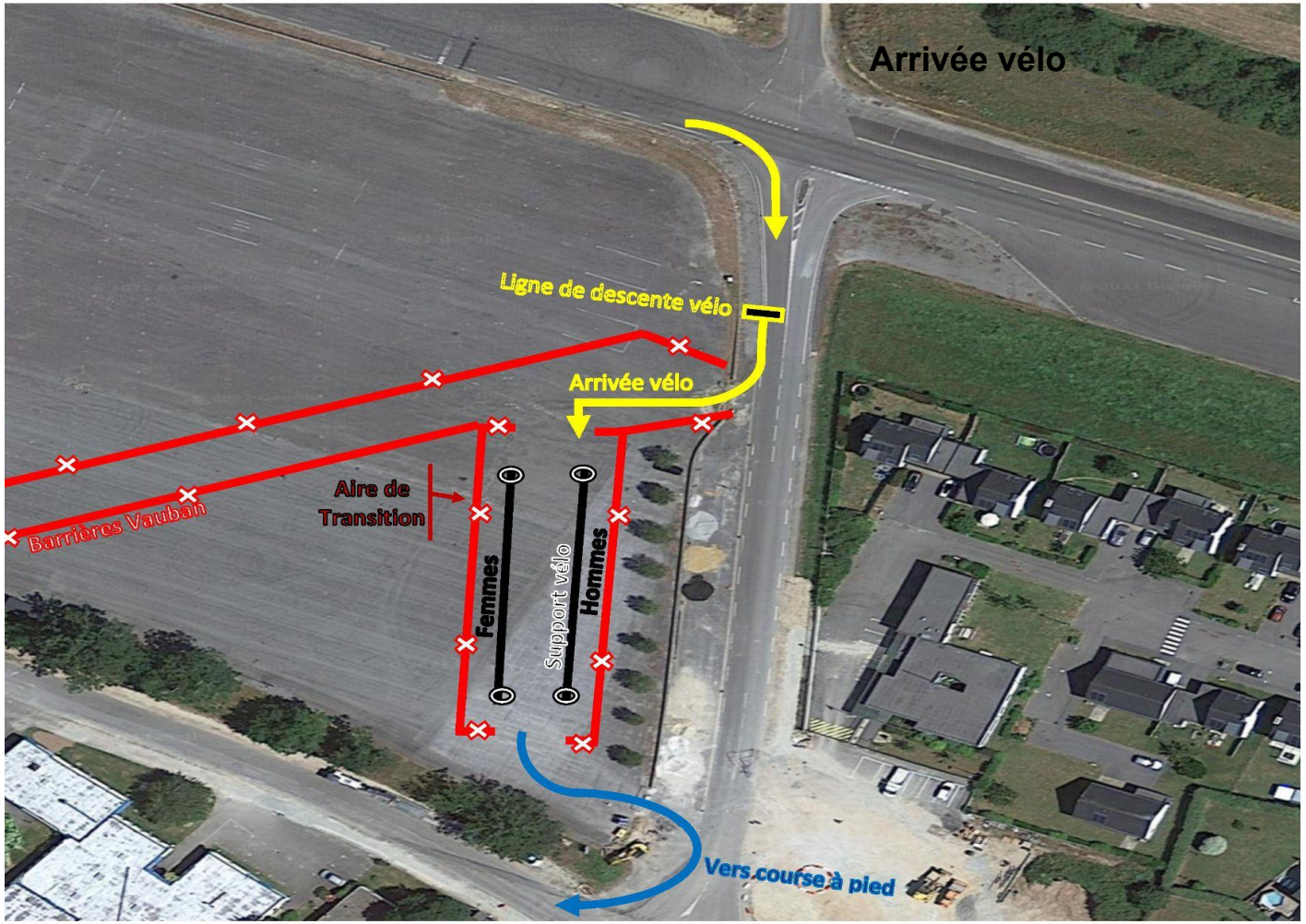

Retour Vélo

Accrochage par la selle à leur emplacement

COURSE À PIED 2

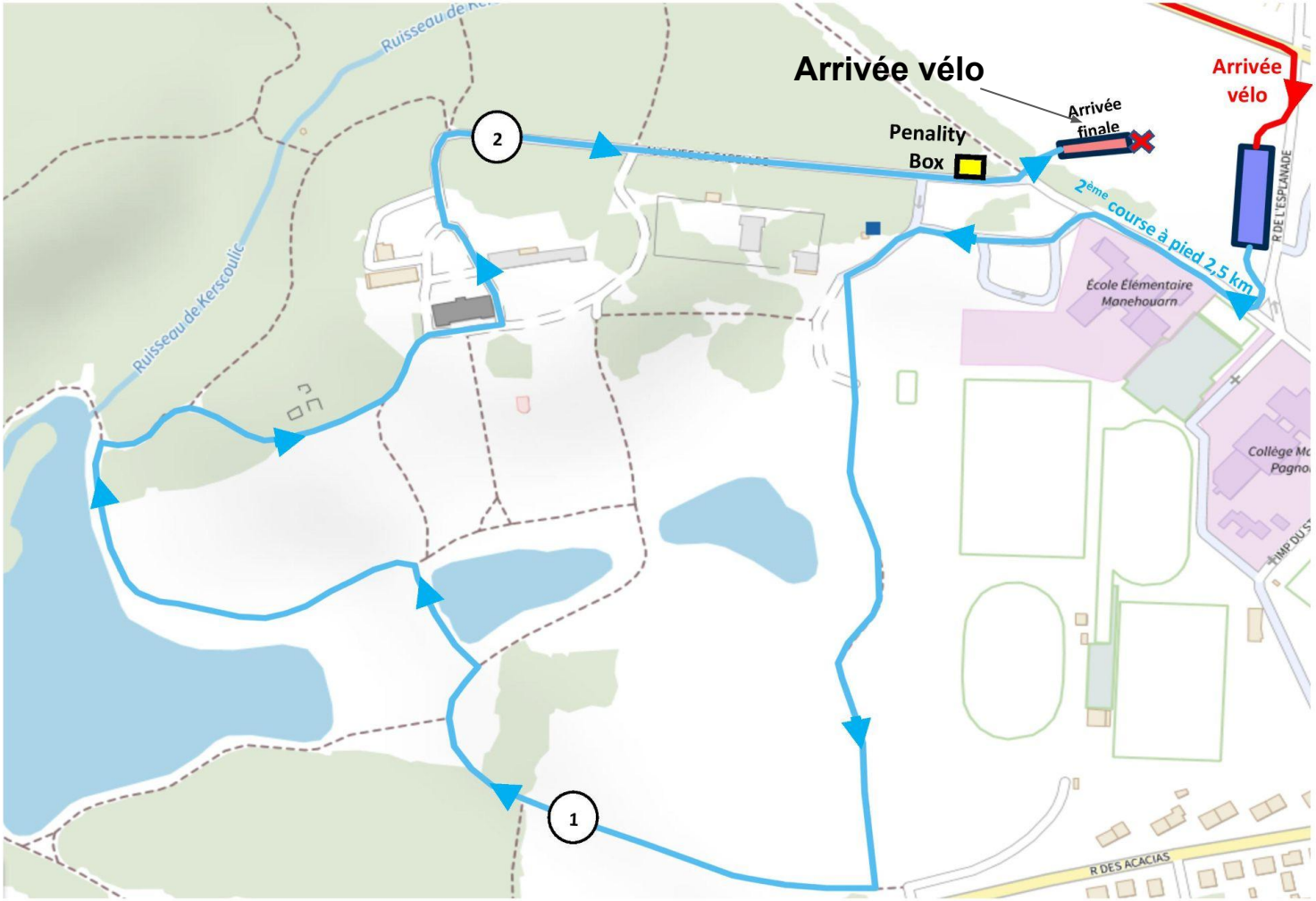

Distance
2.5 km

1 tour

.

CONSIGNES ARBITRAGE
PENALTY BOX

- Tous les athlètes sanctionnés seront identifiés sur un tableau, par l'affichage de leur numéro de dossard, juste avant la penalty box
- Toutes les fautes jusqu'à T 2 incluse et ne relevant pas du carton rouge seront sanctionnées par une pénalité de temps de 10 s.
- L'athlète sanctionné n'est pas obligatoirement averti par les officiels.

L'athlète sanctionné se présentera de lui-même à la penalty box.

COURSE À PIED Arrivée

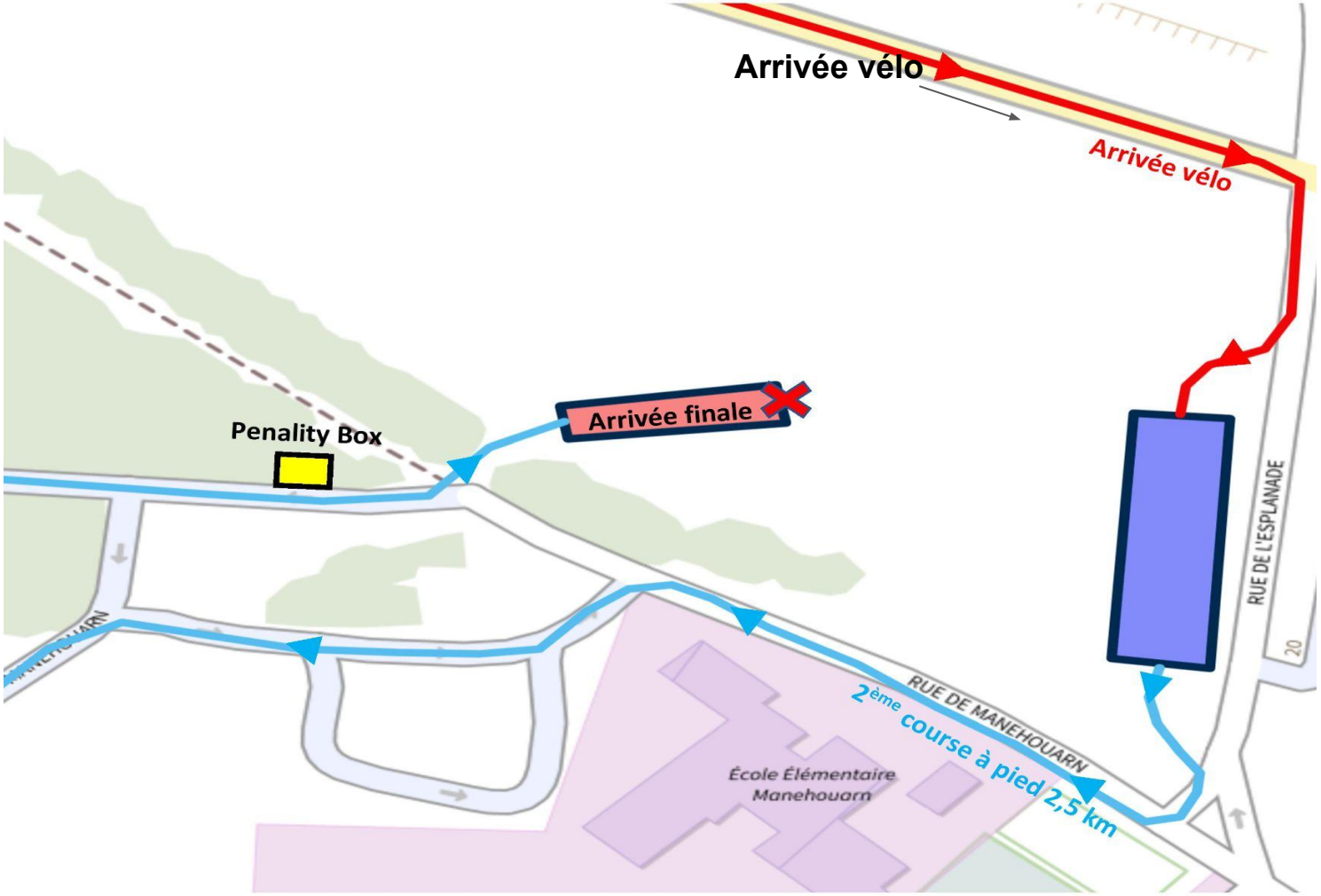

Zone D'Arrivée

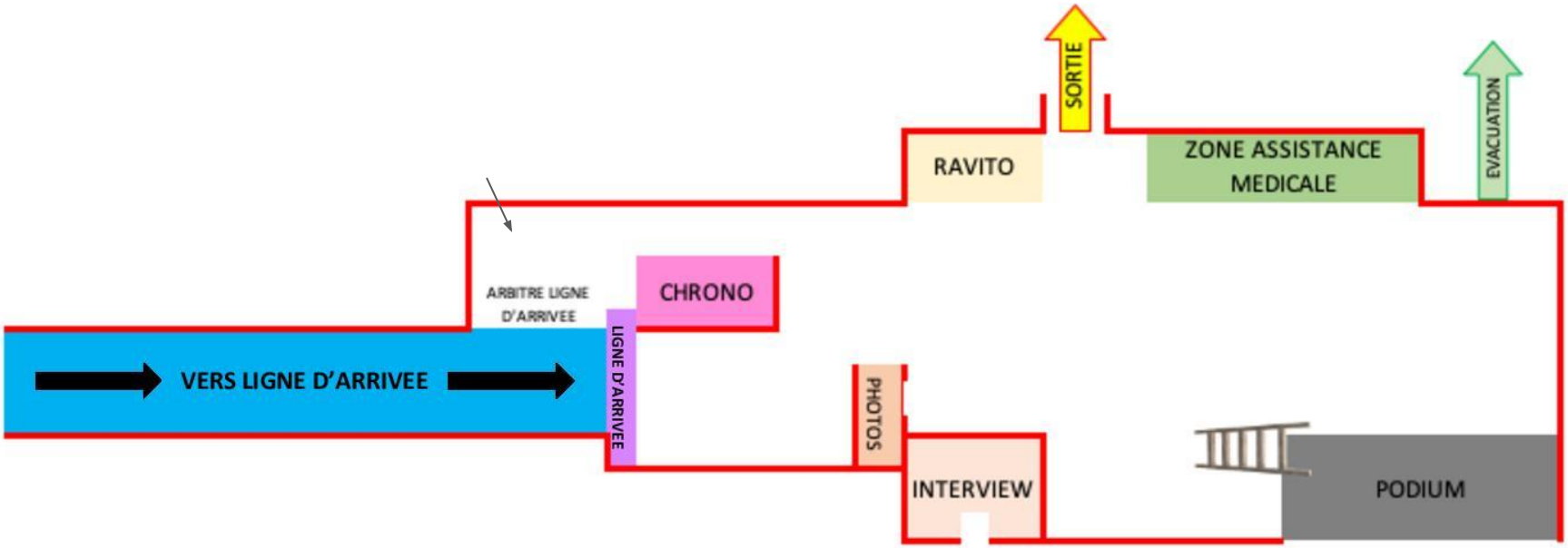

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coach, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course. Pour rappel, les podiums débuteront **15 minutes après l'arrivée du premier concurrent.**

Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.

Le port du masque est obligatoire sur le podium

Seront récompensés :

Les 3 premier(e)s du classement scratch de l'étape,
Le 1er concurrent(e) U23,
Les 3 premières équipes féminines et masculines.

Ordre du protocole :

1. Vainqueur de l'épreuve
2. Premier concurrent(e) U23
3. Classement Clubs de l'étape

Aucun accompagnement, ni athlète supplémentaire possible sur le podium.

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

S'il est diligenté par les autorités compétentes, les athlètes concernés se verront notifier du contrôle soit par le médecin préleveur, soit par un bénévole désigné.

Ce dernier devra se rendre contrôle, qui se déroulera à au ***gymnase de Manéhouarn***

Attention les athlètes doivent :

1. Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon,
2. Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.

IMPORTANT :
Si un athlète est récipiendaire, sa présence au protocole est prioritaire par rapport au contrôle Anti-dopage.

PARTENAIRES FÉDÉRAUX

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Z3ROD

la chaine L'ÉQUIPE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT

AB ONVOYAGES

PARTENAIRES ORGANISATION

Plouay

Région BRETAGNE

Les Ecureuils de Plouay
TRIATHLON

LORIENT AGGLOMERATION

Morbihan

Pro Shop Bike
PSB Nicolas Kerhervé

market

COMITE DEPARTEMENTAL DE TRIATHLON MORBIHAN

ENDURANCE SHOP by GO SPORT
LANESTER

LIENS NUMÉRIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation
https://www.ecureuils-de-plouay-triathlon.com/copie-de-triathlon

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur
https://www.breizhchrono.com/

Retrouvez les Réglementations Sportives :
https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Merci de votre attention ...

LEPAPE AU CŒUR DE VOTRE SPORT

AGENCE NATIONALE DU SPORT

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS